

Les minis-astuces pour vous faciliter la vie

Par **Snowflake**, le 19/09/2020 à 17:56

Bonjour,

Aujourd'hui, je vous propose quelques petites astuces pour vous faciliter la vie en droit. J'espère que cela vous plaira. Ce sujet pourra être édité

Premièrement, pour faire vos fiches, je vous conseille les stylos-feutres à pointe fine, qui font issus de la même marque des surligneurs que nous connaissons tous (non ceci n'est pas un placement de produit). Je trouve qu'ils permettent de manière plus lisible et plus propre (bien entendu ce n'est que mon avis, et c'est peut-être tout simplement moins qui a tendance à ne pas être soignée). Qui plus est, ils durent longtemps. J'ai les mêmes depuis la 5ème !

Ayant une mémoire davantage auditive et lisant donc plus les fiches à haute voix que je ne les lis, je ne mets pas beaucoup de couleurs, mis à part pour le plan, car je trouve que trop de couleurs n'est pas agréable pour apprendre. J'estime que moins il y en a, mieux c'est ! Surligneur sur mes fiches est ma hantise, je trouve qu'il cela est trop coloré. Mais je sais que la majorité des étudiants ont une mémoire visuelle (d'ailleurs, les élèves le seraient de plus en plus, dit une de mes professeures, si quelqu'un a plus d'informations sur le sujet, cela m'intéresse, je ne sais pas où elle a vu cela). Ainsi, vous aurez de nombreuses possibilités pour bien construire vos fiches !

Concernant les personnes ayant une mémoire auditive comme moi (chers semblables, je vous cherche ?) j'ai découvert un superbe logiciel nommé Balabolka qui lit les cours. Il vous suffit de faire un copier-coller et vous pouvez enregistrer ensuite le fichier. Qui plus est, vous pouvez choisir la nationalité de la voix. Pratique pour les langues ! Vous pouvez aussi lire vos fiches à voix haute ou chanter vos cours (n'oubliez pas de prévenir votre famille, pour éviter qu'elle vous prenne pour un.e dingue)

Lorsque vous avez un exercice à réaliser sur un ou plusieurs documents de votre fiche de TD, je vous conseille de les imprimer en deux exemplaires voir trois. Cela permettra d'avoir une solution de secours si jamais il arrive une fâcheuse mésaventure à votre fiche. De plus, pour les commentaires d'arrêts, il est vivement conseillé de surligner les informations importantes, chaque couleur correspondant à une sous-partie du cours (ou à un élément de la fiche d'arrêt). Mais il n'est pas rare que certains éléments se retrouvent dans deux sous-parties. En ayant plusieurs exemplaires, vous pourrez donc mieux vous y retrouver !

Pour les grosses matinées, après-midi et soirée de travail (et même journée) parfois, je vous conseille d'avoir une bouteille isotherme à vos côtés. Pour éviter de la renverser sur vos feuilles, votre ordinateur, votre tablette ou votre téléphone, ce qui serait particulièrement problématique, je recommande de la placer sur une petite table basse posée à côté de votre espace de travail. Bon, si vous travaillez à la bibliothèque, vous n'allez bien entendu pas vous trimballer votre petite table (quoique...) alors soyez particulièrement vigilant si vous avez une boisson avec vous

Marre de passer des heures à réaliser vos commentaires d'arrêt et à vous casser la tête ? Vous pouvez le résumer en quelques phrases seulement. Pour cela c'est très simple, allez à l'arrêt de bus, de métro ou de tramway le plus proche et analysez tout ce qu'il y a aux alentours ! Il ne vous reste plus qu'à l'écrire sur votre copie en quelques lignes ? (c'est une blague bien entendu)

Par **Yzah**, le **19/09/2020** à **18:55**

Un grand merci pour ces astuces, je vais tester le logiciel pour lire les textes :)

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/09/2020** à **09:43**

Bonjour

Je remercie snowflake de partager ces conseils qui serviront aux étudiants qui ont une mémoire auditive.

[quote]

Mais je sais que la majorité des étudiants ont une mémoire visuelle (d'ailleurs, les élèves le serait de plus en plus, dixit une de mes professeures, si quelqu'un a plus d'informations sur le sujet, cela m'intéresse, je ne sais pas où elle a vue cela).

[/quote]

Comme j'expliquais sur un autre sujet, cela est lié à la culture française. Dès notre plus jeune âge, on nous explique que pour apprendre nos leçons, il faut faire de la lecture/récitation. Cet exercice stimule la mémoire visuelle.

Par **LouisDD**, le **20/09/2020** à **12:23**

Hello

Un post qui mériterait sa place à la suite de "Ma méthode de travail" ! (d'ailleurs je crois que

vous avez déjà partagé sur ce sujet !)

Pour la multiplication des couleurs, je dirais qu'il faut proportionnellement améliorer la mise en page avec le nombre de couleurs, parce que même sans abuser, entre textes de lois, jurisprudences, mot-clés, titres et consorts, on est déjà sur un joli arc-en-ciel, alors donner de l'espace au contenu, aérer le corps de texte, me semble d'autant plus essentiel. Petit conseil : entre écrire dans une autre couleur, surligner, souligner, on obtient déjà de quoi (mieux) se retrouver au milieu de ce fouillis coloré.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **20/09/2020 à 14:01**

Bonjour;

Merci pour ce partage, concernant la mémoire "visuelle" je rejoins Isidore, le problème va d'ailleurs s'accroître à l'heure du tout numérique, les jeunes n'ont plus l'habitude "d'écouter", ou même de "lire", ils entendent et voient, mais pour autant n'intègrent pas. Il y a une grande différence entre écouter et entendre, lire et regarder.

Me concernant, je sais que j'ai déjà été à des partiels sans jamais avoir eu le cours sous les yeux, je me "contentais" d'écouter en CM, je mettais des podcasts sur le sujet, etc., l'exemple le plus criant c'est en première année, en droit constitutionnel, j'ai énormément écouté des enregistrements et interviews de Guy Carcassonne, ayant eu 16,5 je vais dire que la méthode fonctionne très bien pour moi.

Ayant aussi environ 45/50 minutes de route pour me rendre à la fac, bien souvent je mets des podcasts ou autre, sur le sujet d'un cours qui m'intéresse et au final, j'apprends bien mieux qu'en faisant des fiches, au final les fiches c'est un résumé de résumé, parfait pour passer des partiels, mais assez peu efficient pour se créer une solide culture juridique ou générale.

La fiche étant un résumé, de résumé (le CM étant lui-même résumé une première fois lorsqu'on le reprend), j'ai du mal à comprendre comment on peut imaginer avoir des connaissances autres que celles strictement nécessaires à valider le partiel (c'est d'ailleurs ce que disait mon professeur de droit constitutionnel).

D'ailleurs ce n'est pas compliqué, avec l'ordinateur, les étudiants se contentent majoritairement de poser en dactylo ce qui sort de la bouche du prof, sans "comprendre" ce qu'ils écrivent, pour ma part, cela cause en effet des trous dans mon cours, mais, je préfère écouter le prof et noter l'essentiel, 60% du boulot de révision est alors déjà fait me concernant. Alors évidemment ce n'est pas une science exacte, mais, il est vrai que je suis plus à l'aise pour retenir en écoutant, qu'en lisant.

Par **Snowflake**, le **20/09/2020 à 19:43**

Merci pour toutes ces réponses

@LouisDD : quand je vois que beaucoup d'élèves utilisent des couleurs différentes pour les articles, les définitions, les jurisprudences, les arrêts, les noms des personnages importants, les citations et qu'en plus ils surlignent les mots clés, les éléments importants...rien que pour leurs notes de cours, je me demande comment ils font ! Mis à part pour les titres des parties, sous-parties etc. je ne mets pas de couleurs. Mes citations sont en italique, mes arrêts en gras. Pour l'instant, aucune jurisprudence n'a été mentionnée dans mes différents cours, mais quand ce sera le cas, je pense que je les mettrai en couleur.

Cela n'a pas grand chose à voir avec le sujet, mais je n'ai pas l'impression que la plupart des élèves reprennent et synthétisent leurs cours, mais aussi qu'ils écrivent tout ce dit le prof, y compris quand celui-ci a déjà répété l'information je ne sais combien de fois, ou qu'il explique les choses en long, en large et en travers alors qu'il pourrait tout résumer en quelques phrases. Je comprends tout à fait que certains aient besoin qu'on leur explique longuement les choses pour comprendre. Mais ensuite, ils vont se plaindre qu'ils ont beaucoup trop à apprendre et qu'ils passent un temps fou à réviser ! Bien sûr synthétiser le cours ne signifie pas tout enlever, il faut garder les éléments importants et pour cela savoir faire preuve de parcimonie. Nonobstant, personne, à moins d'être un génie de la mémoire (et encore), ne pourra retenir tout ses cours magistraux par cœur pour les partiels et à cet égard, il est important de faire du tri. Bizarrement, je ne peux m'empêcher d'être effrayée quand je vois que les autres ont écrit beaucoup plus que moi et de me dire que je ne serais jamais prête pour les partiels, faute d'informations (oui, je suis étrange)

@ Chris/Joss Beaumont : l'idée des podcasts m'intéresse beaucoup ! Pourriez-vous me dire où vous les trouvez et sur quel support vous les écoutez ? Je suis d'accord avec vous sur les fiches et c'est justement pour cela que les podcasts m'intéressent (parce qu'ils permettent d'apprendre des connaissances que nous ne voyons pas forcément en cours). Toutefois, comme je l'ai dit plus haut, personne ne peut apprendre ses CM par cœur en entier, il faut synthétiser. Et les fiches sont bien pratiques, quand on n'a pas d'appareil électronique à sa disposition mais que l'on veut quand même réviser

Par **Snowflake**, le **23/09/2020 à 20:01**

Encore une petite astuce, que j'ai découverte en préparant ma dissertation. Si une de vos sous-parties est plus courte qu'une autre, et que vous ne savez vraiment pas quoi mettre, je vous conseille de consulter le Lexique des termes juridiques aux éditions Dalloz (encore une fois, ce n'est pas un placement de produit ?) et de regarder les termes clés de votre sous-partie ou de votre sujet. En effet, en dessous de chaque mot, il y a des références aux arrêts de GAJC, GAJA...qui sont liés au mot ! Ainsi, vous pourrez citer un arrêt en exemple afin de donner un peu plus de consistance à votre partie. Ne pas oublier d'expliquer brièvement pourquoi l'arrêt a un lien avec le sujet (une ou deux phrases suffisent) pourquoi cet arrêt a un lien). En tout cas, cela m'a permis d' étoffer un peu plus une de mes parties !

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/09/2020 à 07:46**

Merci de partager ce tuyau ! Et effectivement cela ne marche qu'avec lexicque Dalloz puisqu'à ma connaissance il n'y a qu'eux qui publient un GAJA/GAJC.